



Montpellier, le 12 février 2019

Le Directeur du Département Scientifique MIPS  
à  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil du DS

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer aux réunions du Conseil du Département Scientifique MIPS qui auront lieu

**le jeudi 28 février 2019**

*Campus St Priest de l'Université de Montpellier, bâtiment 2, salle 205*

**Conseil du Département Scientifique PLENIER**

**à partir de 15h**

**Ordre du jour :**

1. Informations générales
2. Validation du procès-verbal du Conseil du 20 décembre 2018
3. Bilan budgétaire 2018 et programme d'actions 2019
4. Présentation du projet « Institut Science des Données de Montpellier »
5. Pôle recherche MIPS MUSE : information sur l'état des discussions
6. Questions diverses

**Conseil du Département Scientifique RESTREINT AUX PROFESSEURS ET ASSIMILÉS**

**à partir de 16h30**

**Ordre du jour :**

1. Validation des procès-verbaux des conseils du 22 octobre, 20 décembre et 10 janvier 2019
2. Validation de la composition d'un comité de sélection

Dans le cas où vous ne pourriez être présent(e), je vous prie de trouver ci-joint un pouvoir que je vous demande de bien vouloir retourner dûment complété à [ds-mips-directeur@umontpellier.fr](mailto:ds-mips-directeur@umontpellier.fr)

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc HERZLICH

Directeur du Département Scientifique MIPS